

Editorial

Vallis Triensis, un outil pour la vallée !

Avec cette livrée toute neuve, ce bulletin complète la panoplie de Vallis Triensis pour offrir à cette région un outil pour la découverte ou la redécouverte de ses sites naturels et historiques.

L'association est maintenant fin prête pour accomplir toutes les tâches qu'elle s'est fixées. Après la mise en place, les visites et les conférences organisées ces trois dernières années, Vallis Triensis peut se lancer dans l'édition. Le premier bulletin hors-série verra le jour sous peu. Il est l'œuvre d'André Blain, archéologue passionné, qui a œuvré pendant une trentaine d'années dans la région, en particulier à Salvan. Il nous présente son interprétation des gravures rupestres de la région. La souscription est lancée.

Ces bulletins hors-séries seront vendus au profit de l'association avec des tarifs préférentiels pour ses membres.

Parmi les nouveautés, ajoutons encore que selon notre dernière assemblée, Vallis Triensis s'est dotée de moyens adéquats pour le stockage et la protection des fiches d'inventaire, de documents d'archives ou de quelconques résultats de recherches sur la vallée.

La sortie de ce nouveau bulletin me permet aussi de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres et de vous rappeler les buts de l'association. Vallis Triensis se propose de rechercher, d'étudier et de mettre en valeur les sites naturels, archéologiques et historiques des vallées du Trient et de l'Eau Noire. A cet effet l'association réunit non seulement les passionnés de ces domaines et les spécialistes concernés, mais aussi toutes les personnes d'ici et d'ailleurs désireuses de faire découvrir et de découvrir à leur tour toutes les richesses de la région. Pour ce faire le comité, chargé de l'administration, et les responsables locaux, chargés de coordonner et d'organiser les activités dans leur région, ont besoin de vos suggestions, de vos contributions et de vos idées. Vous désirez organiser une visite, une conférence, des recherches en accord avec les buts de Vallis Triensis, l'association vous fournit toute l'aide possible à la mise sur pied de la manifestation, notamment au niveau administratif.

A vous de jouer !

Sandro Benedetti





Le FOUR BANAL DE FINHAUT, une rénovation dans l'esprit voulu par Vallis Triensis...

Membre à part entière de Vallis Triensis et très soucieuse de la pérennité de son patrimoine, la Commune de Finhaut a mis dans son budget ordinaire 2001, la rénovation du four banal, sis dans le quartier de la Ville, et propriété de Mme et Mr Mary Mellina, Edith Lovey-Mellina, Jean-Pierre Mellina et Etienne Mellina. Pour réaliser cette opération, la Commune a d'abord trouvé un accord avec les propriétaires concernés, en signant avec eux une convention pour l'utilisation du four à pain de la Ville, le 17.08.1999, avec effet au 1.01.2000.

Cette convention confirme que le four à pain reste la propriété de la famille Mellina, qui se charge de l'assurance incendie et eau du bâtiment.

La Commune assume l'entretien et la décoration florale, et en contrepartie, elle dispose en tout temps du four à pain. Elle le met à disposition des sociétés pour leurs manifestations.

Dans le cadre de sa responsabilité d'entretien, la Commune a donc entrepris les travaux de rénovation en été 2001. Elle a bénéficié de la collaboration de l'Etat du Valais, par le service des bâtiments, monuments et archéologie, sous-commission cantonale pour la protection des sites. Une subvention a été allouée, de 2500 CHF, à condition que les travaux se fassent sous la direction de Mr Aymon, de la commission concernée. Avec grand soin, 2 entreprises se sont mises à la tâche, l'entreprise Rosset, pour la réfection des murs et du four proprement dit, l'entreprise Frossard, pour la toiture en ardoises.

La tradition a été scrupuleusement respectée, et pour la pose des ardoises et pour le crépissage des murs et de l'intérieur du four.

Pour les murs, crépissages extérieurs, on a savamment dosé le sable, le ciment blanc, la chaux hydratée, et pour la teinte, l'ocre jaune et la terre d'ombre calcinée. Pour le crépissage dans le four, on a utilisé la terre réfractaire, le ciment Lafarge noir, le Lonsicard et le sel marin.

L'allure finale est conforme à nos vœux.

Voilà un important élément de notre patrimoine figolin sauvé, grâce à la bonne collaboration entre la famille Mellina, la Commune de Finhaut et l'Etat du Valais. Tant mieux !

Maxime Gay-des-Combes

La petite chapelle de Notre Dame des Neiges à la Léchère (Finhaut)

A la Léchère sur Finhaut, au lieu-dit « vers les Lugon », se trouve une petite chapelle dédiée à Notre Dame des Neiges. Très discrète, dans un décor somptueux de verdure, elle peut être visitée lors d'une promenade, un dimanche après-midi, ou, si l'on veut s'attarder plus longtemps, chaque 5 août, puisque une messe y est célébrée par le curé de la paroisse.



Il a toujours été dit qu'en 1776, trois frères, ayant une très grande ferveur envers la Vierge, avaient construit ce petit édifice. En Valais, cette pratique était courante et, maintenant encore, les initiatives de restauration et d'entretien reviennent aux familles des descendants des constructeurs.

Les archives paroissiales et communales n'ayant rien apporté sur les détails de cette construction, nous ne nous fondions que sur la parole des Anciens, quand, en 1998, chance inespérée, on découvrit dans les archives de l'Abbaye de Saint-Maurice la lettre demandant l'autorisation de construire une chapelle au lieu nommé « les Lugon ». Cette lettre date de 1769. Elle est signée par Pierre-Joseph Bourban (curé de Finhaut de 1765 à 1785).

La petite chapelle de Notre Dame des Neiges a toujours été chouchoutée par les responsables des lieux : son état de conservation en témoigne. Les frais se divisent en cinq parts qui représentent quatre familles et la Commune. C'est en 1957 que la commune prit en charge la part d'une famille Lugon de la Cotze, qui venait de s'éteindre. Les quatre familles comptent aujourd'hui environ 245 personnes : la famille Lugon Maurice et Raoul, 7 personnes, la famille Lugon Moulin-Coquoz, 106 personnes, la famille Chappex (la Ville), 22 personnes, et la famille Lugon Moulin (boulangerie), 110 personnes.

En 1985, des travaux d'excavation ont nettement amélioré l'état du bâtiment, en supprimant partiellement l'humidité dans les murs. La messe du 5 août 1994 a été rehaussée par la bénédiction d'une petite cloche qui a pris place dans la niche qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée. Cette place était occupée jusqu'alors par une magnifique Pietà, sculpture d'art naïf qu'un inconnu a ciselé dans du mélèze. Cette statue méritait d'être mieux protégée de l'air du temps : on peut maintenant l'admirer à l'intérieur du bâtiment. Quant à la cloche, elle vient de l'hôtel du Mont-Blanc. Depuis la transformation de cet hôtel en appartements, elle se désolait de ne plus pouvoir appeler les clients pour les différents repas : la voilà, toute guillerette, grâce au don de Mr Henri Gay-Crosier. Voici l'inscription qu'elle porte sur sa belle robe de bronze :

A l'hôtel du Mont-Blanc
Combien d'hôtes ont entendu ma voix ?
Dans cette petite chapelle de Notre Dame des Neiges
Combien de pèlerins entendront mon appel ?
Souvenir de Marie Lina Lugon 1885-1979
Finhaut, le 5 août 1994

En 2001, renforcés par du sang jeune, et appuyés par la Commune les représentants des quatre familles organisèrent la réfection de la toiture.

Denis Lugon Moulin



Quelques mots...

Avec la nouvelle année le bulletin de Vallis Triensis s'offre une seconde jeunesse. Il étrenne aujourd'hui une formule plus professionnelle, qui, nous l'espérons, vous donnera satisfaction. Pour marquer l'événement nous vous offrons pour la première fois deux articles rédigés par des membres de l'association. Nous remercions ces pionniers d'avoir osé faire le pas. Que cela vous incite à faire de même ! Choisissez un sujet qui vous intéresse et lancez-vous ! Nous nous réjouissons de vous lire. Le bulletin prendra de l'épaisseur et on ne pourra que s'en féliciter.

Vous recevrez bientôt les fiches d'inventaire, promises depuis si longtemps. Sachez que ces fiches reprennent la ligne graphique définie pour le bulletin et qu'elles seront gérées par les différents responsables locaux. Nous vous donnerons les détails sur la façon de les remplir lors de l'assemblée générale.

Voilà...Il ne nous reste qu'à vous communiquer nos adresses, qui n'ont pas changé d'ailleurs :

Vallis Triensis, cp 37, 1925 Finhaut
vallistriensis@hotmail.com

Montant des cotisations : CHF. 40.- / année

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Lieu : Salvan, maison des jeunes (vers patinoire-tennis)
Date : samedi 23 mars 2002 à 15h15 (voitures navette depuis la gare de Salvan, s'annoncer auprès de Sandro Benedetti 079 610 95 18)

Ordre du jour :

- Accueil
- Lecture du PV de l'AG 2001
- Lecture des comptes
- Rapport des vérificateurs
- Mot du président
- Programme 2002
- Divers

Dès 16h30 Conférence-diaporama ouverte au public :
« Les voies de communication historiques de la région »
par Sandro Benedetti, collaborateur scientifique auprès de l'Inventaire des
voies de communication historiques de la Suisse.